AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 11 mai 1867

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 11 mai 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation2 p. (149r, 150v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 11 mai 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45674

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>11 mai 1867</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire Jacquet. Sur l'arrangement à conclure avec Jacquet, les marchandises qu'il a fabriquées pour lui et la somme de 10 000 F qu'il lui doit en vertu du jugement du tribunal. Il suggère à Oudin-Leclère de faire savoir à Jacquet qu'il pourrait accepter les marchandises fabriquées pour lui en paiement de la somme ordonnée par le tribunal et ainsi éviter un procès en déchéance de brevet que Godin aurait intérêt à faire.

Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées<u>Jacquet</u>, <u>François Alphonse</u>

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023